

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°7 du 19 février 2010**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.

*Du 12 janvier 2010*

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.**

*Du 12 janvier 2010*

NOR D E F F 1 0 0 1 1 8 3 A

---

*Texte abrogé :*

Arrêté du 26 novembre 2008 (JO n° 282 du 4 décembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 2/2009. ; BOEM 410.6.1) modifié.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 410.6.1

*Référence de publication :* JO n° 19 du 23 janvier 2010, texte n° 35 ; signalé au BOC 7/2010.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.  
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.